

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**Saumont-la-Poterie (76)**

**Début de l'Assemblée générale à 10h45**

**Etaient présents : 14 participants (Voir ci-jointe la feuille de présence)**

**Etaient absents et excusés :**

Christelle Dewaulle a donné pouvoir à Guy Derasse  
Cécile Sobieski a donné pouvoir à Pierre Wemeau  
Augustin Polaert, secrétaire sortant, membre fondateur  
Jean-Louis Aldebert  
Charles Chauvel-Trepied  
Edouard Lezon  
GuyDeregnaucourt  
Serge Gouteyron  
Alain Degand  
Philippe Evrard  
Michele Lepercq  
Benoit Rivaux  
Isabelle Lemaitre a donné pouvoir à Nadine Pigny  
Serge Blondel a donné pouvoir à Philippe Grigy  
Colette Morainville a donné pouvoir à Francis Serre

**Avec 5 pouvoirs**

**Accueil**

➔ Mot d'accueil du Président, Guy Derasse.

Guy Derasse remercie tous les participants de s'être déplacés pour participer à cette Assemblée générale.

Guy Derasse fournit le déroulement de la journée de travail à savoir pour l'ordre du jour :

- \* RAPPORT DU PRÉSIDENT GUY DERASSE
- \* RAPPORT DU TRÉSORIER FRANÇOIS MORCHAIN, membre fondateur
- \* AFFECTATION DU RÉSULTAT
- \* QUESTIONS DIVERSES
- \* QUITUS AU PRÉSIDENT
- \* QUITUS AU TRÉSORIER
- \* LA PAROLE À NADINE PIGNY, Nouvelle Présidente

\*\*\*\*\*

Philippe Grigy est désigné secrétaire de séance.

Après vérification auprès du trésorier, tous les membres présents ainsi que les membres ayant donné pouvoir sont à jour de leurs cotisations et ils pourront donc voter tous les délibérations de cette Assemblée générale.

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**Saumont-la-Poterie (76)**

- **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT GUY DERASSE (Voir ci-joint)**

**Intervention des représentants :**

Tous les membres présents félicitent le président sortant de ses actions durant toute sa présidence. Guy Derasse remercie les adhérents de leur confiance et encourage chacun à continuer les actions entreprises lors de son mandat.

**Le rapport moral a été adopté à l'unanimité par tous les membres présents à cette Assemblée générale.**

- **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER FRANCOIS MORCHAIN**

Présentation tenue par François Morchain, Trésorier et membre fondateur.

Sources de financement de l'exercice 2017 :

**Bilan Dépenses – Recettes du 1/07/17 au 30/06/18 :**

**Total Recettes (Trésorerie) : Cotisations + dons = 3 700€**

**Fonds Associatif : 600€**

**Compte Réserve Cameroun : 3K€**

**Résultat consolidé de l'exercice 2017 : 180€**

**Le rapport financier a été adopté à l'unanimité par tous les membres présents à cette Assemblée générale.**

François Morchain remercie tous les participants de leur confiance.

- **AFFECTATION DU RESULTAT :**

**L'affectation du résultat avec le report à nouveau ont été adoptés à l'unanimité par tous les membres présents à cette Assemblée générale.**

- **QUESTIONS DIVERSES :**

Certains membres ont évoqué la nécessité de modifier quelques articles de nos statuts à savoir :

- a. MODIFICATIONS STATUTAIRES**

Les articles 3, 8, 13 et 15 de nos statuts sont modifiés afin de modifier ou de supprimer certains critères.

**Proposition des nouveaux articles 3, 8, 9, 13 et 15 :**

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun  
Samedi 19 janvier 2019  
Saumont-la-Poterie (76)**

**Article 3 :**

Le siège est fixé au : 13 avenue Ferrière à Maubeuge – 59600 France

**Remplacé par :**

**Le siège du CIP France-Cameroun est fixé à la résidence principale du Président en titre.**

**Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du Comité exécutif.**

**Article 8 :**

L'association est administrée par un Conseil composé d'au moins 10 membres élus au scrutin secret pour 3 ans, renouvelables par l'Assemblée générale et choisis dans la catégorie des membres titulaires dont se compose l'Assemblée.

Les Gouverneurs rotariens en exercice des Districts 1520 et 1670 sont de droit, membres du Conseil, ainsi que les Gouverneurs en exercice des Districts adhérents.

Les pouvoirs des membres prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le renouvellement des membres élus du Conseil a lieu par tiers.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé : d'un Président, un ou deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier.

Le Bureau est élu pour 3 ans.

**Remplacé par :**

**L'association est administrée par un Conseil composé d'au moins 10 membres élus au scrutin secret pour 3 ans, renouvelables par l'Assemblée générale.**

**Les Gouverneurs rotariens en exercice des Districts 1520, 1640 et 1670 sont de droit, membres du Conseil, ainsi que les Gouverneurs en exercice des Districts adhérents.**

Les pouvoirs des membres prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le renouvellement des membres élus du Conseil a lieu par tiers.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé : d'un Président, un ou deux vice-présidents, un Président d'honneur, un secrétaire, un trésorier.

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**Saumont-la-Poterie (76)**

Le Bureau est élu pour 3 ans.

**Article 9 :**

Le Conseil se réunit deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire, ils sont transcrits sans blanc ni rature sur un registre.

**Remplacé par :**

Le Conseil se réunit deux fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

**Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.**

**Article 13 :**

Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou à défaut par un vice-président, après avis du Bureau pour toute somme dépassant 300€. L'Association est représentée en justice et dans tout acte de la vie civile par le Président. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civiques. Le trésorier ou à défaut le Président auront la signature sur les comptes.

**Remplacé par :**

**Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou à défaut par un vice-président, après avis du Bureau.** L'Association est représentée en justice et dans tout acte de la vie civile par le Président. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civiques. Le trésorier ou à défaut le Président auront la signature sur les comptes.

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**Saumont-la-Poterie (76)**

**Article 15 :**

Le Président doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture du Département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'Association a son siège social, tout changement survenu dans la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements sont en outre consignés sur un registre spécial, côté et paraphé.

**Remplacé par :**

Le Président doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture du Département ou à la sous-préfecture de l'arrondissement où l'Association a son siège social, tout changement survenu dans la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

**Les modifications statutaires des articles 3, 8, 9, 13 et 15 sont adoptées à l'unanimité par tous les membres présents au Congrès.**

Guy Derasse remercie les participants de leurs votes et passe la parole à la salle.

**Interventions diverses des participants :**

- P.Grigy suggère que l'Association se dote d'une assurance dite « Association ».
- N.Pigny propose que les Assemblées générales se tiennent en alternance dans les trois districts respectifs.
- François Morchain évoque la possibilité que des membres non rotariens, membres sympathisants et partenaires, puissent, après validation du Bureau de leurs candidatures, faire partie et participer à notre association.

• **ELECTION DU PRESIDENT (2019-2021) :**

Guy Derasse, est nommé président de séance afin de procéder aux opérations de vote. Après appel à candidature, Guy Derasse constate que seule Nadine Pigny se présente à la présidence de l'Association.

Présentation du projet de la candidate (5')

Nadine Pigny développe son projet pour les trois prochaines années, avec une continuité de ce qui a été fait précédemment sous la présidence de Guy Derasse, avec de nouveaux plans à savoir, entre autres :

- Rechercher des nouveaux fonds.
- Engager un projet autour des problèmes de cécité dans la région du fleuve Nyong
- Contribuer à l'aide alimentaire des élèves de l'école de NGAWAMA

**Compte-rendu de l'Assemblée générale du CIP France-Cameroun**  
**Samedi 19 janvier 2019**  
**Saumont-la-Poterie (76)**

- Développer de nouvelles actions en relation avec les besoins existants en relation avec les 6 axes stratégiques du Rotary International
- Concourir à l'éducation de base

- Opérations de vote

Il est mis aux votes la candidature de Nadine Pigny.

A l'issue de ce scrutin, Guy Derasse, président de séance, valide les résultats du vote, à savoir :

- Votants présents : 14
- Pouvoirs : 5
- Suffrages exprimés : 19

**Nadine Pigny est élue à l'unanimité, Présidente du CIP France-Cameroun**

Elle remercie chaleureusement les personnes présentes.

**b) Discours de la nouvelle présidente :**

Nadine Pigny propose plusieurs motions :

- Création d'un groupe « Communication » afin d'être plus visible dans les réseaux sociaux
- Une nouvelle orientation de l'Association en lien avec des réseaux locaux, régionaux et nationaux afin d'obtenir des aides voire des fonds financiers pour faire avancer nos projets.
- Proposition et mise au vote d'un nouveau secrétaire afin de compléter le Bureau après le non renouvellement de la candidature d'Augustin Polaert, secrétaire sortant.

Nadine Pigny propose Philippe Grigy comme nouveau secrétaire. Proposition mise aux votes.

**Philippe Grigy est élu à l'unanimité, Secrétaire du CIP France-Cameroun**

Nadine Pigny propose que l'on nomme Guy Derasse, le Président sortant, Président d'honneur de notre association. Proposition mise aux votes.

**Guy Derasse est élu à l'unanimité, Président d'honneur du CIP France-Cameroun**

**CONCLUSION :**

Nadine Pigny remercie les personnes présentes de leurs présences et leur donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles actions.

**Fin de l'Assemblée générale à 13h40**

**Nadine PIGNY**

**Présidente**



**Philippe GRIGY**

**Secrétaire de séance**

